

## Déclaration conjointe sur l'Algérie

Le peuple algérien se révolte. Pacifiquement, et depuis le 22 février 2019, il réclame jour après jour le passage à un ordre démocratique, la garantie de tous les droits humains, la liberté d'expression, l'égalité et la fin de la corruption. En réponse, les autorités algériennes organisent la répression avec l'aide d'une justice qui leur est inféodée. Ce sont plusieurs centaines d'hommes et de femmes, dont de nombreux défenseurs des droits humains et syndicalistes autonomes, qui sont poursuivis, condamnés et emprisonnés. Ces femmes et ces hommes n'ont commis aucun crime, aucun délit, ils ont simplement exprimé leur refus d'un système qui les piétine et détruit leur pays.

Nous taire serait une forme de complicité et en exprimant notre solidarité au peuple algérien et à celles et ceux victimes de la répression nous ne faisons que réaffirmer notre attachement à l'universalité des droits humains, en Algérie comme ailleurs.

Nul ne peut et ne doit rester indifférent ou silencieux lorsqu'un peuple se bat pour sa liberté et sa dignité.

La fin des poursuites, le respect de la liberté d'expression et d'association ou syndicale sont des exigences que nous portons aux côtés du peuple algérien.

Nous prenons acte des récentes remises en liberté mais nous restons mobilisés pour obtenir la libération de toutes les personnes condamnées pour des motifs politiques et pour avoir exprimé leurs opinions, de même que nous exprimons nos vives inquiétudes au sujet des intimidations de militant-e-s de la diaspora à leur retour au pays, ainsi que du recours à d'autres forces que la police pour réprimer les manifestations. Ainsi, nous prendrons toutes les initiatives nécessaires pour soutenir la lutte du peuple algérien pour la démocratie et la liberté.

Paris, le 20 janvier 2020

- Collectif pour les familles de disparus en Algérie (CFDA)
- Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED)
- Organisation mondiale contre la torture (OMCT)
- Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT - France)
- Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA)
- Nouveaux échanges culturels franco-algériens (NECFA)
- Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH)
- Syndicat National Autonome des Personnels de l'Administration Publique (SNAPAP - Algérie))
- Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA)
- Réseau EuroMed Droits
- Ligue des droits de l'Homme - France (LDH)
- SOS Racisme
- Comité catholique contre la faim et pour le développement – Terre Solidaire
- Fédération internationale des ligues des droits humains (FIDH)
- Riposte Internationale
- Réseau syndical international de solidarité et de luttes
- Union syndicale Solidaires
- CFDT
- CGT